SECRÉTARIAT

Horaires permanences des élus – Couvre-feu

LUNDI (urbanisme) ET MERCREDI 16h – 17h45

VENDREDI ET SAMEDI 10h – 12h

Tous les autres services (ainsi que les élus en dehors de ces horaires) sont disponibles sur rendez-vous.

Merci de votre compréhension.